



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge





2 4 JUIN 2019

Greffe

N° d'entreprise : 0461.385.547

Dénomination

(en entier): KEEP UP

(en abrégé):

Forme juridique: ASBL

Siège: Rue de Crotteux, 102 4460 GRACE-HOLLOGNE

Objet de l'acte: Dissolution - cloture de liquidation

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 mai 2019 ayant pour objet la dissolution et la clôture de la liquidation de l'association

L'assemblée générale de l'ASBL KEEP UP ASBL s'est réunie ce jour à la majorité de ses membres pour procéder à la dissolution et à la liquidation de l'ASB.

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée générale a :

- -voté la dissolution de l'association
- -approuvé les comptes et constaté l'absence de dettes et de créances
- -mit fin au mandat des administrateurs et donné décharge à chacun
- -constaté qu'il n'existe ni actif ni passif

-décidé que les documents, livres comptables et archives de l'association seront conservés durant 5 ans à 4460 Grâce-Hollogne, rue de Crotteux, 102

Rudy SCHIABELLO Trésorier Erminia GUGLIELMI Présidente

Mentionner sur la dernière page du Voiet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature